

Alternatives à la salle d'urgence : des options s'offrent à vous pour consulter

Joliette, le 30 décembre 2020 – La Direction du CISSS souhaite vous informer des alternatives à votre disposition, en cas de besoin, qui ne requièrent pas de consulter à la salle d'urgence. Dans le contexte du nombre d'hospitalisations qui est en hausse depuis quelques jours en raison de la COVID-19 et de la pénurie de personnel, ces informations vous permettront d'obtenir des conseils et des soins et services adaptés à votre situation, en remplacement de la salle d'urgence. Plusieurs options sont disponibles dans la région.

811 | Info-Santé/Info-Social

Si votre état de santé physique ou mental, ou celui d'un proche, vous inquiète, adressez-vous au 811 Info-Santé, option 1 ou Info-Social, option 2. Une infirmière ou un intervenant social sont disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Médecin de famille

Si vous avez un médecin de famille, communiquez avec lui, votre clinique médicale ou votre groupe de médecine de famille (GMF). Si vous n'arrivez pas à joindre votre médecin de famille ou si vous n'en avez pas, composez le 450 644-4545 ou 1 877 644-4545 (sans frais) pour être dirigé vers la bonne ressource selon la situation qui sera évaluée par l'intervenant.

Consultez à la salle d'urgence pour un problème urgent

Rendez-vous à l'urgence la plus proche si votre vie ou celle de l'un de vos proches est en danger ou si votre état ou celui de l'un de vos proches nécessite des soins rapidement.

Vous devez vous rendre à l'urgence lorsque, par exemple :

- Vous avez des difficultés respiratoires graves ou de fortes douleurs à l'abdomen;
- L'un de vos proches a subi un traumatisme grave;
- L'un de vos proches vit une situation de crise et son état mental représente un danger pour lui-même ou pour autrui.

Continuez de respecter les mesures sanitaires

Nous invitons l'ensemble de la population à continuer d'appliquer les mesures sanitaires recommandées, telles que le lavage des mains, le port du masque et le respect de la distanciation sociale. Les efforts de tous contribueront à la baisse du nombre de cas dans la région.

Modalités de dépistage

Le dépistage sera accessible pendant la période des fêtes. Prenez note que pour les cliniques sans rendez-vous du nord (gymnase du CHDL, 1000, boulevard Sainte-Anne) et du sud (300, rue Louis-Blériot à Mascouche), le service continue d'être offert 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h, sauf pour les jours fériés :

- 31 décembre : 8 h à 16 h.
- 1^{er} janvier : 8 h à 16 h.

De plus, la Direction du CISSS vous informe que la clinique mobile de dépistage fera relâche durant la période des fêtes. Ses activités reprendront le 4 janvier 2021. Pour consulter l'horaire, à compter du 4 janvier 2021 :

<http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/coronavirus/depistage-covid-19/#c15978>.

Si vous désirez prendre un rendez-vous pour un dépistage dans l'une des cliniques de Lanaudière, veuillez composer le 1 877 644-4545. Les personnes sont invitées à se faire dépister dès l'apparition de symptômes, si elles ont été en contact avec une personne ayant eu un résultat positif, à la demande de la santé publique ou au moindre doute.

Pour plus d'information sur les services de santé et les services sociaux disponibles dans la région, visitez le www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière